

e. agril

Voies vers l'autosuffisance

Plus d'autonomie grâce à la récupération
du phosphore contenu dans les boues
d'épuration suisses

4

L'analyse de cycle de vie, un outil précieux
pour des décisions durables

6

CRATer – Calculateur pour la Résilience
Alimentaire

8



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

Une agriculture autosuffisante – comment et dans quelle proportion ?

Peter Spring, responsable du domaine Agronomie, BFH – Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires BFH-HAFL/ membre du comité d'AGRIDEA



Peter Spring

Chères lectrices, chers lecteurs,

Souveraineté alimentaire, aliments équitables, utilisation de pesticides, élevage intensif... nous nous rendons régulièrement aux urnes pour définir les conditions-cadres de l'agriculture suisse et décider de notre degré d'autosuffisance. Avec des terres arables limitées, quel degré d'autosuffisance la Suisse peut-elle atteindre? Les avis divergent. Les uns veulent maintenir ou augmenter le taux actuel, les autres préfèrent l'extensification. La recherche du bon équilibre continuera de nous occuper. Par ailleurs, avec ses conditions climatiques favorables, la Suisse ne doit pas se soustraire à la responsabilité de contribuer à la production alimentaire mondiale.

La situation suscite moins de controverses en matière énergétique car l'agriculture est la mieux positionnée pour se suffire à elle-même. Le potentiel de biomasse encore inexploité des engrais de ferme permettrait à lui seul de compenser la consommation d'énergies fossiles dans l'agriculture. En outre, des surfaces libres sont à disposition pour l'énergie photovoltaïque. L'agriculture est bien partie pour devenir le premier secteur autosuffisant en énergie et un modèle à suivre.

Chaque branche nécessite des personnes formées et motivées pour atteindre ses objectifs. L'évolution réjouissante des chiffres de la formation montre que l'agriculture parvient à assurer la relève. En revanche on doit parler davantage de communication dans les cursus de formation (continue) car l'agriculture a trop laissé les fédérations, les grands distributeurs et la politique la gérer. Les agricultrices et les agriculteurs doivent reprendre les choses en main et devenir autosuffisants en matière de communication. Ce sont les personnes les plus aptes à expliquer avec authenticité les tenants et les aboutissants de leur travail. Pour le positionnement et l'évolution de l'agriculture, il est primordial que la communication provienne directement de la ferme.

Nous espérons que vous trouverez dans cette édition de l'e-agil quelques idées stimulantes en matière d'autosuffisance !

HOLABOX – Le magasin de ferme arrive en ville

Bruno Arnold, NatuRegio AG

L'idée d'un magasin de ferme urbain a germé lors d'un cours AGRIDEA. À cette époque, elle me semblait farfelue et je n'y ai plus pensé. Mais après avoir vu ce type de magasin en Autriche durant l'été 2020, l'idée ne m'a plus quitté. J'en ai discuté avec des amis producteurs, qui ont été emballés par ce concept. Début 2021, nous avons donc lancé le projet HOLABOX à cinq.

Nous sommes convaincus que les aliments devraient passer de la ferme aux consommateurs avec le moins d'intermédiaires possible mais la vente directe représente une charge de travail conséquente. C'est pourquoi nous travaillons avec plusieurs fermes de la région de Winterthur. Ainsi, nous pouvons proposer un assortiment attractif et soutenir les exploitations pour le marketing et la logistique. En outre, beaucoup de nos partenaires respectent les directives bio. Toutefois, des produits durables, équitables, sans utilisation de pesticides ou d'engrais de synthèse et qui respectent le bien-être animal comptent pour nous plus que les labels.

En novembre 2021, notre premier magasin de ferme a ouvert à Winterthur dans un container mobile en self-service. Les faibles coûts nous permettent de proposer des prix équitables pour tous. Nous sommes heureux des retours positifs des clients; cependant, ce concept doit aussi être rentable: ce devrait être le cas avec un réseau de trois à quatre magasins. Nous espérons que notre HOLABOX inspirera d'autres exploitations pour leurs projets de vente directe.

Plus d'infos (en allemand): holabox.ch

Nouvelles des cantons

Thurgovie: mise en conformité des petites entités urbanisées avec l'aménagement du territoire

La Confédération avait demandé au canton de réexaminer la situation de ses petites entités urbanisées en rapport avec la loi sur l'aménagement du territoire. Le Conseil d'État propose maintenant une modification de son plan directeur en vue de changer l'affectation de plus de la moitié des petites entités urbanisées en les affectant à une zone de non bâtir.

Communiqué de presse (en allemand)

Valais: Parc naturel régional de la Vallée du Trient

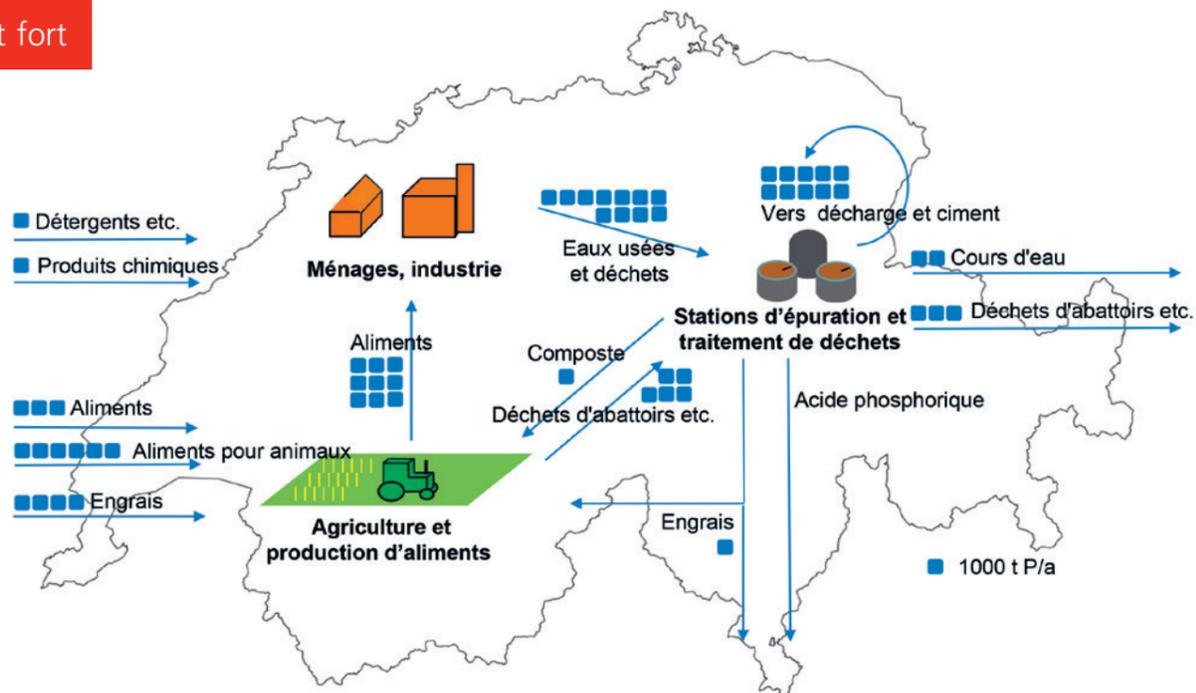
Le Parc naturel régional de la Vallée du Trient est devenu officiellement candidat au titre de parc d'importance nationale en 2022. Il entre ainsi dans sa phase de création et pourrait obtenir le label en 2025. Il constituerait alors le vingtième parc reconnu d'importance nationale. Son territoire couvre une surface de 222 km², répartis sur les sept communes participantes au projet. Les produits du terroir et l'agriculture de proximité y occupent aussi une place de choix.

Plus d'infos: parc-valleedutrient.ch

Vaud: L'EPFL poursuit sa mue alimentaire

L'EPFL a entamé depuis trois ans une révolution de l'assiette pour rendre la restauration sur le campus plus saine, plus locale, plus durable. Avec des objectifs ambitieux il s'agit ni plus ni moins de remettre en question les modes de consommation et d'alimentation en repensant toute la chaîne de valeur entre la production et la consommation dans les points de restauration. En un mot, de manger responsable à l'échelle d'une communauté de plus de 16 000 étudiant-e-s et collaborateur-trice-s.

Plus d'infos: epfl.ch



Plus d'autonomie grâce à la récupération du phosphore contenu dans les boues d'épuration suisses

Le phosphore (P) est un élément fertilisant indispensable pour l'agriculture. La récupération du phosphore des boues d'épuration permettra à la Suisse de diminuer ses importations. Reste la question du financement et du procédé le plus adéquat.

Anders Nättorp, Haute école des sciences de la vie, Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW) et Maurice Jutz, Effizienzagentur Schweiz AG

Le phosphore minéral provient en Suisse à 100 % de l'étranger et en Europe, cette dépendance se situe aux environs de 90 %. C'est pourquoi l'UE a déclaré le phosphate naturel comme une matière première critique et cherche depuis quelques années des solutions pour gagner en autonomie. Le recyclage du phosphore à partir des boues d'épuration semble prometteur. Il reste toutefois des obstacles à franchir afin que le phosphore recyclé s'impose face aux matières conventionnelles.

La Suisse fait figure de pionnière

En 2016, la Suisse a été le premier pays au monde à rendre obligatoire la récupération du phosphore issu de boues d'épuration. Ces dernières ne contiennent toutefois pas unique-

ment des éléments nutritifs mais aussi des métaux lourds, des composés organiques difficilement dégradables et des agents pathogènes. C'est pourquoi l'usage de ces boues comme engrais dans l'agriculture est interdit en Suisse depuis 2006 ; elles doivent être incinérées. Se retrouvant sous forme de cendres dans les décharges ou le ciment, le phosphore est alors perdu. D'ici 2026, au moins la moitié du phosphore issu des boues d'épuration ainsi que les farines animales provenant des déchets d'abattage devront être recyclés.

Produire des engrais de recyclage de bonne qualité, c'est possible

Un point critique pour le succès du recyclage du phosphore est la rapidité d'absorption par les plantes. Les engrais de recyclage sont moins solubles dans l'eau que les engrais fossiles mais les résultats montrent leur bonne disponibilité (plus de 90 %) en comparaison du superphosphate triple fossile.

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) voit dans la récupération du phosphore une possibilité de clore les cycles écologiques et de diminuer l'apport de substances nocives. Pour la fumure, le phosphore récupéré doit respecter des seuils stricts en ce qui concerne les métaux lourds et les composés organiques nocifs. L'OFAG a ainsi

défini une catégorie d'engrais (MinRec, engrais minéraux de recyclage) avec des valeurs limites pour les métaux lourds deux à dix fois inférieures aux normes européennes : une production séparée est donc nécessaire, ce qui pourrait entraîner une augmentation des prix.

Usage menacé par des prix bas sur le marché

L'acide phosphorique récupéré permet de générer des recettes annexes qui aident à couvrir les coûts de récupération. L'utilisation dans l'agriculture n'étant pas prescrite par la loi, la quantité de phosphore qui sera effectivement utilisée comme engrais n'est pas encore définie. Après déduction des recettes, les coûts de récupération résiduels seront probablement couverts par des taxes d'évacuation des eaux usées de l'ordre de 5 francs par habitant et par an, soit 5 %. Cela correspond aux coûts actuels des importations d'engrais phosphatés minéraux.

Écocompatibilité

Les analyses de cycle de vie portant sur la production d'acide phosphorique à partir de cendres de boues d'épuration indiquent que les bénéfices environnementaux (clôture des cycles écologiques et abandon des sites de production de phosphate fossile) compensent les charges supplémentaires découlant de procédés de recyclage complexes. Suivant les conditions du site, les procédés de recyclage ont un impact global légèrement positif ou légèrement négatif sur les émissions de gaz à effet de serre.

Potentiel important

La struvite ainsi que les cendres de farine animale ou de fumier de volaille sont des exemples de flux de déchets traités qui apportent déjà du phosphore recyclé sur le marché des engrais (> 10 000 t P/an en Europe). La récupération du phosphore contenu dans les boues d'épuration sera à l'origine de volumes nettement supérieurs. Les quantités de boues d'épuration pour lesquelles la récupération est obligatoire (D, CH, NL) et les quantités existantes de cendres de boues d'épuration riches en phosphore laissent présager un volume annuel de plus de 100 000 t de phosphore recyclé en Europe (soit 5 à 10 % du marché des engrais de l'UE). L'Allemagne compte déjà deux installations fonctionnelles destinées à récupérer le phosphore de cendres de boues d'épuration (production d'acide

phosphorique selon le procédé Tetraphos à Hambourg ; acidification et production de granulés d'engrais avec le procédé Phos4Green à Haldersleben près de Magdebourg).

Quand les engrais de recyclage arriveront-ils sur le marché ?

Pour une récupération et une utilisation efficaces du phosphore, la participation de tous les acteurs de la chaîne de valeur est indispensable. Un plan de mise en œuvre national a été élaboré jusqu'à fin 2020 dans le cadre du projet SwissPhosphor, dirigé par l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). On sent cependant que les parties concernées sont encore sur la réserve. L'une des raisons à cela est la question non réglée du financement : les premiers exploitants à mettre en place de tels procédés, soit avant 2026, font face à des coûts plus élevés qu'ils doivent couvrir eux-mêmes. De plus, les premières installations risquent de rencontrer davantage de difficultés dues au manque d'expérience. Une répartition des coûts des projets entre l'ensemble des installations de traitement des boues d'épuration ou un soutien aux pionniers accélérerait une mise en œuvre à grande échelle. De plus, Agricura, la coopérative responsable de la gestion des stocks obligatoires, l'Union suisse des paysans et les futurs exploitants d'installations de récupération se sont fixé comme but de définir des normes de qualité et, si possible, de construire une installation suisse de granulation d'engrais de recyclage afin de faciliter leur écoulement.

Le réseau Suisse pour le phosphore

La FHNW organise des manifestations et informe sur les technologies, les coûts, les produits recyclés, l'impact environnemental et la législation sur www.pxch.ch/fr. Elle bénéficie pour cela du soutien des organisations professionnelles et des autorités compétentes. Elle coopère par ailleurs étroitement à la plateforme européenne.

Plus d'infos : ofev.admin.ch



L'analyse de cycle de vie, un outil précieux pour des décisions durables

L'agriculture suisse doit être aussi indépendante et autosuffisante que possible, tout en étant écologique et durable. La méthode d'analyse de cycle de vie permet d'aborder la question complexe de l'évaluation de la durabilité.

Entretien avec Maria Bystricky du groupe de recherche « Analyse de cycle de vie » d'Agroscope

En quoi les analyses de cycle de vie des exploitations agricoles sont-elles utiles ?

C'est une méthode certifiée par une norme ISO qui se base sur les émissions directes d'une production agricole donnée et sur les émissions indirectes en amont et en aval. L'impact environnemental des facteurs de production est donc pris en compte dans le calcul, que ce soit l'importation d'engrais ou de fourrage, la fabrication du tracteur, ou encore les effets des différentes étapes en aval. Tous ces éléments aident à intégrer le facteur « durabilité » dans la prise de décision. Une exploitation agricole peut ainsi évaluer les avantages et les inconvénients d'aménagements prévus, les décideur-euse-s peuvent comparer l'impact environnemental de deux produits, et les organes législateurs peuvent identifier d'éventuels conflits d'objectifs entre les actions envisagées.

Quels effets sur l'environnement sont considérés dans ce calcul ?

Les analyses de cycle de vie prennent en compte les ressources utilisées (énergies fossiles, phosphore, potassium, eau), l'effet sur la qualité du sol, les émissions de nutriments dans l'eau, les émissions de gaz à effet de serre et les autres émissions polluantes, ainsi que l'influence sur la biodiversité. Nous ne pouvons pas mesurer directement les émissions en amont et en aval. En revanche, il existe de vastes bases de données qui s'appuient sur les connaissances scientifiques du monde entier, comme la base *ecoinvent* qu'Agroscope utilise tout en participant à son amélioration.

Où se situe le plus gros potentiel de réduction de l'impact environnemental ?

La consommation permet d'agir plus que la production. Si nous couvrons nos besoins quotidiens selon la pyramide alimentaire, l'impact environnemental de la production de nourriture pourrait être réduit presque de moitié. Adopter une alimentation saine et consommer avec modération les produits d'agrément (café et vin par exemple) ménage également l'environnement.

Un fort potentiel existe aussi en matière de pertes alimentaires. Citons par exemple les légumes non récoltés en phase de surproduction ou encore les déchets d'abattage et l'élimination des fruits et légumes hors normes. Une valorisation selon le principe « nose to tail » serait ici souhaitable.

Dans la production agricole, les leviers sont multiples mais moins efficaces, selon le but visé. L'éco-efficience est ici primordiale. Le but est de maintenir la productivité tout en réduisant les émissions et en ménageant les ressources, par exemple grâce à l'alimentation biphase des porcs appauvrie en matière azotée, à l'augmentation de la durée d'utilisation des vaches laitières ou à l'agriculture de précision (*Precision Farming*).

Comment l'agriculture suisse s'en sort-elle par rapport à d'autres pays ?

En fait la réponse varie d'un produit à l'autre. Les analyses de cycle de vie montrent en général que la façon de produire les denrées est plus importante que le lieu de production. Ainsi, la distance de transport joue souvent un rôle mineur pour les produits non réfrigérés à faible teneur en eau qui peuvent être stockés. Pour les denrées comme la viande, dont la production agricole a un impact important sur l'environnement, la part du transport est également marginale. Par contre, les transports réfrigérés et par avion pèsent lourd dans la balance. Concernant l'impact écologique de la Suisse sur la biodiversité, la déforestation et la pénurie en eau, notre pays s'en sort plutôt bien en raison de sa situation géographique avantageuse.

Comment peut-on mettre en application les connaissances tirées des analyses de cycle de vie ?

Notre méthode d'analyse est utilisable de différentes manières. Récemment, notre savoir-faire scientifique a permis à IP-SUISSE d'intégrer la dimension climatique à son label : nous avons fourni les modèles servant de base au calcul d'attribution de points. Notre approche scientifique permet de mesurer les progrès en matière d'objectifs climatiques et de prédire l'impact environnemental des systèmes de production.

Plus d'infos: **communiqué de presse, analyse de cycle de vie Agroscope, Programme d'activité Agroscope 2022 – 2025**

Autorisation d'acquisition pour un actionnaire non exploitant à titre personnel

En 1988, A, son épouse et B ont fondé une société anonyme, dont A était le principal actionnaire. En 1995, A a vendu toutes ses actions à B (non exploitant à titre individuel). Les principaux actifs de la société étant constitués d'immeubles agricoles, la vente d'actions s'apparentait d'un point de vue économique à un transfert de propriété pour des immeubles agricoles. Le changement de propriétaire des actions aurait donc dû être soumis à autorisation, ce qui n'a jamais été le cas.

24 ans plus tard, A a demandé aux autorités de ne pas octroyer d'autorisation d'acquisition à B et de déclarer le contrat d'achat des actions comme nul et non avenu. Le Tribunal fédéral a considéré que le propriétaire commun ou le copropriétaire pouvait acquérir des immeubles sans autorisation. La position d'un actionnaire d'une société dont les actifs sont principalement constitués d'immeubles agricoles est, d'un point de vue économique, comparable à celle d'un propriétaire commun ou d'un copropriétaire. La transmission d'actions d'un actionnaire à l'autre ne devrait donc être soumise qu'exceptionnellement à autorisation, lorsque l'acquéreur n'est pas un exploitant à titre personnel.

L'instance inférieure n'ayant pas déterminé si B détenait encore une action de la SA au moment de la transmission en 1995, le Tribunal fédéral a renvoyé l'affaire devant l'instance inférieure pour compléter l'établissement des faits et rendre un nouveau jugement.

En allemand: **Urteil 2C_20/2021 vom 19.11.2021**

Andreas Wasserfallen, agronome et avocat, Berne
andreas.wasserfallen@lgplaw.ch

CRATer – Calculateur pour la Résilience Alimentaire

L'outil CRATer est unique en son genre; il permet en quelques clics de disposer d'informations sur la résilience alimentaire d'un territoire sélectionné en France.

Entretien avec Benjamin Cuillier et Lionel Durand de l'association «Les Greniers d'Abondance», chargés du développement de l'outil.

Tout d'abord, il semble important de procéder à un bref rappel sémantique: par résilience alimentaire on entend la capacité à procurer à tous et durablement une alimentation suffisante et qui puisse faire face à des perturbations diverses et imprévues.

Comment fonctionne CRATer?

On renseigne le nom d'un territoire dans l'outil, puis on obtient immédiatement une visualisation synthétique des résultats selon quatre thématiques: l'adéquation théorique des besoins par rapport à la production, les pratiques agricoles, la population agricole et la politique foncière. Chaque thématique est ensuite approfondie au travers de mises en valeur très visuelles. CRATer s'appuie sur des bases de données issues d'organismes statistiques publics tels que l'INSEE ou l'Agreste mais aussi sur celles de partenaires. Tout le contenu de l'application, les données et le code sont disponibles en licence ouverte afin de permettre à d'autres intervenant-e-s de capitaliser sur le travail réalisé. Les réseaux sociaux jouent un grand rôle pour disposer du retour d'expérience des utilisateur-trice-s et faire évoluer l'outil en fonction de leurs besoins. La dernière évolution majeure a concerné la prise en compte de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Comment est né l'outil CRATer?

Début 2020, l'association *Les Greniers d'Abondance* qui porte le projet, publie un **rapport** complet sur la résilience alimentaire diffusé à plus de 30 000 exemplaires. Ce travail vise à caractériser les principaux critères de résilience des systèmes alimentaires, en testant l'opérationnalité du diagnostic proposé sur un territoire pilote, le Grand Angoulême. De là est née l'idée de généraliser cette démarche à l'échelle nationale et de rendre les résultats accessibles à tous sur une plateforme Internet. Le concept initial visait à accroître la sensibilisation du grand public et des élu-e-s à cette notion de résilience en leur permettant de visualiser en un clin d'œil des indicateurs à l'échelle de leur commune ou de leur région. Très rapidement nous nous sommes aperçus que les collectivités locales se trouvaient au moins aussi intéressées car bon nombre d'entre-elles n'ont pas les moyens de financer des audits onéreux. Pourtant le besoin est grand car les entités territoriales sont de plus en plus incitées par la loi à améliorer la durabilité de leur politique locale, notamment alimentaire (**une loi de 2014** encourage par exemple la création de projets alimentaires territoriaux).

Le principe pourrait-il être appliqué en Suisse?

Absolument. La seule contrainte est de pouvoir disposer de données fiables, en libre accès et accessibles pour l'ensemble du territoire.

Plus d'infos: crater.resiliencealimentaire.org



Valoriser les coproduits & déchets agricoles et alimentaires

Quelles solutions pour valoriser des coproduits et déchets agricoles et alimentaires? Les personnes concernées se sont penchées sur la question lors de rencontres organisées par AGRIDEA.

Philippe Michiels, AGRIDEA

Dans la mise en place d'une économie circulaire, il est essentiel de trouver des solutions pour la réduction, la réutilisation et le recyclage des matières à tous les échelons. Comment alors valoriser les coproduits et déchets agricoles et alimentaires issus de la production, de la transformation, de la distribution et de la consommation? Afin de traiter cette question, AGRIDEA a organisé quatre ateliers en 2021, réunissant 115 participant-e-s d'horizons divers.

Pour l'agriculture, la relation étroite avec les partenaires est primordiale: les exploitant-e-s agricoles valorisent une partie des coproduits de l'industrie, et l'industrie vend les coproduits qu'elle valorise aux exploitant-e-s. La variabilité des coproduits ainsi que l'évolution du coût poussent également les agricultrices et les agriculteurs à innover et être à la recherche de nouveaux partenariats.

Dans l'industrie agroalimentaire, les coproduits sont en majorité valorisés en fourrage pour animaux. La tendance est à la transparence et à la recherche d'optimisation. Cela consiste à passer d'une logique de valorisation en tant

que déchets à une logique de valorisation en tant que matière première, diminuer le coût des pertes d'un processus de transformation, et augmenter le retour de valeur aux producteur-trice-s.

Dans le commerce de détail, avec de nouveaux modèles de valorisation, le risque d'une forme de « concurrence » autour des invendus est réel. L'équilibre est fragile entre les logiques marchandes et non marchandes, les missions sociales, de durabilité et les enjeux commerciaux.

Au niveau de la restauration et des ménages, le gaspillage alimentaire se situe principalement au niveau des restes de repas et des déchets de cuisine et frigos. Les deux grands leviers de changement sont: une offre réduite avec des menus « courts », et un éventail de possibilités pour valoriser et conserver les pelures et fanes de fruits et légumes qui ont une intéressante valeur pour des boissons, des colorants naturels ou des ingrédients en poudre.

Trois pistes d'action concrètes ont été identifiées lors des ateliers: la mise en réseau, la communication autour des bonnes pratiques, et le besoin de stimuler l'innovation en soutenant l'émergence de projets et produits à forte valeur ajoutée.

Plus d'infos: **Synthèses**



Vers l'autosuffisance alimentaire avec les microfermes ?

Dans un contexte de changement climatique et de relations internationales tendues, la population se questionne sur l'autosuffisance alimentaire. Parmi les différentes structures pouvant répondre à ces interrogations, la microferme occupe en Suisse une place privilégiée.

Florian Rudaz, AGRIDEA

Implantées sur de petites surfaces, les microfermes produisent généralement des aliments bio selon une démarche agroécologique régie par les principes de la permaculture. Se basant sur le mimétisme et la reproduction des écosystèmes naturels, la cohabitation de différents éléments permet notamment de réduire ou supprimer les phytosanitaires et/ou engrais chimique de synthèse. Il s'agit de maîtriser les dynamiques du sol et d'aménager l'espace pour maximiser la biodiversité en associant par exemple des légumes et des plantes qui s'influencent réciproquement. La permaculture et l'agroécologie offrent un cadre respectueux de la biodiversité qui peut se traduire en milieu citadin par des potagers individuels, des plantages, des jardins participatifs ou encore des (micro)fermes urbaines.

D'un point de vue structurel, on distingue les entités professionnelles des non-professionnelles. Parmi ces dernières on trouve des associations à but non lucratif ou de simples jardins sur des balcons, généralement développés sur

de petites surfaces, qui visent une autosuffisance individuelle. *Au-potager* propose par exemple « d'accéder à votre jardin clé en main, avec l'accompagnement des maraîcher-ère-s et du comité de l'association ». L'objectif de l'association est de permettre à chacun-e de pratiquer une agriculture contractuelle et de sensibiliser à une nouvelle forme de consommation alimentaire.

A la belle courgette, une association sans but lucratif, produit des paniers de légumes et les vend à travers une ACP (agriculture contractuelle de proximité) dans la région lausannoise. Ici le maraîchage bio-intensif se fait à la force des bras. L'association, à l'instar de nombreuses microfermes, se veut aussi respectueuse de l'environnement et souhaite réduire les émissions de gaz à effet de serre en s'affranchissant des énergies fossiles grâce à l'approche agro-écologique. Ces pratiques assurent également une meilleure fertilité des sols. Ces entités sont peu dépendantes de l'extérieur et produisent suffisamment pour tendre à une forme d'autosuffisance alimentaire.

Plus d'infos: agripedia.ch/agriculture-et-ville

Arrivées chez AGRIDEA :



Gregor Albisser
Collaborateur
Personnel, Finances, Services
Dès le 1.3.2022 à Lindau



Trudy Banz
Collaboratrice
Personnel, Finances, Services
Dès le 1.12.2021 à Lindau



Andrea Bory
Collaboratrice Exploitation,
Famille, Diversification
Dès le 1.1.2022 à Lausanne



Nadia Frei
Collaboratrice Production
végétale, Environnement
Dès le 1.2.2022 à Lindau



Camille Menoud
Collaboratrice
Personnel, Finances, Services
Dès le 1.3.2022 à Lausanne



Ulrich Pfister
Collaborateur
Développement rural
Dès le 1.1.2022 à Lindau

Connaissez-vous déjà Albert ?

Les personnes en visite sur le site Internet d'AGRIDEA peuvent désormais communiquer avec un assistant virtuel. Albert, le chatbot, répond actuellement à des questions sur les domaines des grandes cultures et de l'élevage. Albert est constamment alimenté par des informations sur d'autres thèmes. D'ici début 2023, il devrait être en mesure de fournir des réponses qualifiées sur presque tous les domaines d'AGRIDEA. Dans son rôle de centre de connaissances, AGRIDEA souhaite utiliser ses expériences pour évaluer comment cette technologie peut être utilisée dans la vulgarisation agricole. Posez des questions à Albert ! Vous l'aidez ainsi à améliorer ses capacités de communication :

agridea.ch/fr (cliquer sur le bouton rouge en bas à droite).

Trajectoire de réduction des éléments nutritifs et des produits phytosanitaires

Suite à la décision du Conseil fédéral du 13 avril 2022 concernant la trajectoire de réduction des éléments nutritifs et des produits phytosanitaires, un grand besoin d'informations est nécessaire à la pratique agricole. Quelles sont les mesures prévues pour les contributions au système de production et les prestations écologiques requises (PER) ? Sur la plateforme de connaissances agripedia.ch, AGRIDEA regroupe, à partir de mi-avril, les nouveautés pour chaque type de production sous forme de fiches d'information gratuites. En outre, AGRIDEA proposera un webinar à ce sujet le 13 mai **en allemand** et le 20 mai **en français**.

Plus d'infos: agripedia.ch/focus-ap-pa

Définitions et terminologie d'économie rurale

Le glossaire gratuit d'Agripedia est désormais à la disposition de toutes celles et ceux qui souhaitent obtenir des précisions sur les termes d'économie rurale. Les personnes intéressées peuvent accéder facilement aux définitions consolidées via l'index ou la fonction de recherche. Le glossaire permet une compréhension commune entre les spécialistes et favorise ainsi une collaboration efficace. De plus, tous les visiteurs du site web peuvent faire part de leurs réactions et de leurs besoins via le bouton de feedback. Cette publication est le résultat du travail d'un groupe de rédaction interinstitutionnel initié par AGRIDEA et composé de représentant-e-s de la formation et de la vulgarisation agricoles ainsi que de l'OFAG, d'Agroscope, de Fidagri, de la HAFL, de l'USP et de l'OFS.

Plus d'infos: agripedia.ch/terminologie/fr

Nouveaux secteurs et présidence au Forum la Vulg Suisse (FVS)

Le réseau grandissant et les activités qui en découlent ont poussé le comité du FVS à se réorganiser. Actuellement composé de huit membres, il sera désormais divisé en cinq secteurs. Outre la présidence (représentée au comité de la COSAC), il s'agit des secteurs « production végétale/biodiversité/cultures spéciales », « élevage », « relève et méthodes de vulgarisation » et « économie agricole & innovation ». D'autres thèmes, qui n'apparaissent pas dans le titre de ces secteurs, tels que l'agriculture biologique, la vente directe ou la digitalisation, sont traités par plusieurs secteurs ou par des groupes ad hoc. Le poste de président-e sera repourvu lors de l'assemblée des délégués en septembre 2022. En effet, après sept ans passés à la tête du Forum, Andreas Rüschi a annoncé son départ.

Evaluez la rentabilité de vos idées avec Teilbudget!

En ligne | Gratuit | Simple | Paramétrable
Bilingue français-allemand

L'application *Teilbudget* vous permet de vérifier la rentabilité de votre projet au travers de la réalisation d'un budget partiel. Les avantages et les inconvénients sont mis en lumière et votre prise de décision est facilitée. La création de votre budget partiel devient facile grâce aux calculs automatiques, aux modèles, aux exemples utiles et aux fonctions d'importation et d'exportation de données. Les domaines thématiques disponibles sont : ménage, grandes cultures/cultures fourragères, production animale, para-agriculture/vente directe, cultures spéciales et biodiversité.

Plus d'infos: teilbudget.agridea.ch

Utilisation durable des produits phytosanitaires

1 gramme de produit phytosanitaire peut polluer une rivière de 1 m de large et 1 m de profondeur sur une longueur de 10 km ! C'est pourquoi AGRIDEA et la BFH-HAFL s'engagent pour réduire la pollution des eaux par les produits phytosanitaires. Le film d'information « **Utilisation durable des produits phytosanitaires destinés aux domaines de petite surface** » illustre les principales sources de danger et présente des solutions simples et réalisables.

Plus d'infos: produits-phytosanitaires-et-eaux.ch

Impressum

Edition	AGRIDEA
Contact	e-agil@agridea.ch
Rédaction	Andrea van der Elst (Responsable) Marc Gilgen Pierre Moretti Simon Binder
Mise en page	Merel Gooijer
e-agil	Numéros précédents
Paraît trois fois par année.	



échanger
comprendre
progresser

www.agridea.ch | info@agridea.ch

Lindau Eschikon 28 | CH-8315 Lindau | T +41 (0)52 354 97 00

Lausanne Jordils 1 | CP 1080 | CH-1001 Lausanne | T +41 (0)21 619 44 00

Cadenazzo A Ramél 18 | CH-6593 Cadenazzo | T +41 (0)91 858 19 66

ISO 9001 | IQNet